



Compte-rendu de la réunion du mardi 17.12.2024, 16:00-17:15, à la Mairie de Prévessin-Moëns, entre la commune de Prévessin-Moëns et l'APICY

Présents

Mairie de Prévessin-Moëns

Bernard CHAUVET - 5ème Adjoint au Maire. Délégué Déplacements, Mobilités, Développement Durable et Citoyenneté, Économie Locale

Anaïs WOJKIEWICZ - Responsable du service projets urbains et du service administratif du pôle service au territoire et cadre de vie

APICY (par ordre alphabétique)

Blaise BACHMANN – Vice-président

Tor BOTHNER - Membre du bureau

Yvan BOHANES - Membre du bureau

Alain CHAUTEMS - Membre du bureau

Jacques COTTIN – Adhérent

Maxime GABORIAU – Adhérent

Philip JENKINS - Adhérent

Mark McLEAN - Adhérent

Brian WENK - Adhérent

Introduction

Cette réunion avait pour objectif de faire un point de situation sur l'avancement des dossiers de mobilité actuellement menés par la commune de Prévessin-Moëns. Les représentants de la commune de Prévessin et l'APICY se rencontrent sur une base régulière pour échanger à ce sujet.

Monsieur Bernard CHAUVET accueille les participants et rappelle que la mairie de Prévessin-Moëns continue à œuvrer pour les cyclistes et que les questions relatives à la mobilité douce sont importantes pour la commune. Il est du reste lui-même cycliste.

Les participants procèdent à un tour de table de présentation. Blaise BACHMANN relève la présence d'un nombre important d'adhérents de l'APICY, ce qui démontre l'intérêt par rapport à ces réunions. Les différents quartiers et hameaux de Prévessin sont ainsi bien représentés.

Anaïs WOJKIEWICZ valide les points proposés à l'ordre du jour. Le temps étant limité, elle ira à l'essentiel.

Voie verte Vésegnin-Brétigny

Du côté de Brétigny, un ajustement entre la route et la voie verte est nécessaire suite à une chute à vélo. L'insertion se fait au niveau du plateau (ralentisseur pour voitures). Un premier ajustement a été réalisé dès le lendemain du signalement. Le panneau d'entrée sur la voie verte a été déplacé de quelques mètres (au niveau du plateau) permettant un meilleur raccordement sur celle-ci. Un marquage au sol sera réalisé dès que les conditions météorologiques le permettront. La commune fait son maximum afin de limiter le franchissement de bordures. La réalisation d'un chanfrein est à l'étude.

Piste cyclable Brétigny-Maconnex

Le projet avance du côté d'Ornex mais il est malheureusement reporté du côté de Prévessin en raison de la mise en place d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) afin de pouvoir disposer du foncier nécessaire. Ce projet reste un objectif à plus long terme et est intégré dans le schéma de mobilité cyclable de la CAPG.

Piste cyclable aux Aglands

Les travaux ont démarré cet automne. La piste cyclable reliant Les Aglands au CERN, y compris un remaniement du carrefour des Aglands, sera livrée au printemps 2025. La suite de la liaison vers Saint-Genis-Pouilly est du ressort de la commune de Saint-Genis-Pouilly. L'APICY contactera cette commune afin de savoir où en sont les projets de travaux, très attendus par les cyclistes, lycéens, notamment.

Cœur de village

Les travaux ont démarré. Ce projet alliera aménagement de l'espace public, développement du commerce de proximité, requalification des entrées de ville et développement des modes doux. Tous les détails se trouvent sur le site de la mairie.

[Cœur de village - Ville de Prévessin-Moëns \(cliquez ici\)](#). Les automobilistes en transit *Ferney-Voltaire* ↔ *Saint-Genis-Pouilly* sont incités à emprunter la route départementale. L'APICY félicite la commune pour ce développement stratégique qui va dans le sens d'une meilleure qualité de vie.

Les aménagements routiers seront revus autour du cœur de village. Dans ce cadre, la route de la Ravoire pourrait possiblement être limitée à 30 km/h maximum, ce qui permettrait ainsi un contre-sens cyclistes.

Dans le même périmètre, la commune a dû faire marche arrière sur le projet de réserver la route de la Fontaine à la mobilité active. "Il y a eu une levée de bouclier de la part des habitants du fait du détour nécessaire et de la suppression de places de parkings".

Route de l'Europe

Des aspérités sont signalées en raison de poteaux cassés. Ces éléments sont accidentogènes car peu visibles. La mairie prendra les mesures nécessaires pour sécuriser cette piste cyclable.

Barrières dans le secteur du chemin de Bargougy et à Champ Corboz

Mark McLEAN a envoyé un email à ce sujet. Anaïs WOJKIEWICZ explique que ces barrières ont pour vocation d'empêcher les scooters et les voitures de passer. Ces aménagements sont déjà en place et ne seront pas modifiés. L'APICY regrette qu'un panneau d'interdiction ne soit pas suffisant. Ces aménagements représentent des contraintes pour les cyclistes. À plus forte raison pour les vélos-cargos. La commune pourra tenir compte de ces remarques lors de futurs aménagements et permettre une circulation plus fluide pour les cyclistes tout en restreignant le flux motorisé.

6 route de Ferney et route du Château

Brian WENK fait part de rétrécissements de l'accès pour les cyclistes sur les routes de Ferney et du Château. La question du ralentisseur à voiture végétalisé, sur la route du Château, est débattue. Ce système fonctionne pour autant que l'accès pour les cyclistes, entre la haie et le bord de la route, soit suffisamment large et entretenu. La commune veillera à un meilleur entretien de ces massifs plantés et retravaillera les revêtements au sol pour les rendre plus visibles et cyclables (y compris défauts de planéité, grilles d'égout, etc.).

Douane de Prévessin / Meyrin (douane du CERN)

Le marquage au sol a été amélioré en 2023. Le marquage définitif sera réalisé dans le cadre des futurs aménagements liés au BHNS. Selon l'APICY, ce secteur reste accidentogène. Yvan BOHANES demande à ce qu'un panneau "attention cyclistes" soit posé à l'attention des automobilistes, dans la descente, en direction de Meyrin.

Rond-point des Anneaux

Anaïs WOJKIEWICZ mentionne les nombreuses contraintes en lien avec l'aménagement du rond-point des Anneaux (foncier, CERN, etc.). Pour ces raisons, aucuns travaux ne sont prévus pour l'instant.

Concernant les départementales situées sur le territoire de la commune : le département de l'Ain doit donner son OK.

Toujours dans ce secteur, Philip JENKINS relève qu'un panneau publicitaire cache en partie la vue sur la route de Mategnin.

Entretien des voies cyclables et infrastructures à améliorer

Blaise BACHMANN informe Anaïs WOJKIEWICZ qu'il lui a fait suivre les emails de Peter WAGNER, également adhérent APICY. Ces emails relèvent des problèmes d'entretien des voies cyclables et d'infrastructures inadaptées ou vandalisées. Le message est très bien documenté, photos à l'appui. La commune pourra utilement s'en servir afin d'améliorer les aménagements cyclables concernés.

Impasse du Cerf

Maxime GABORIAU relève la dangerosité de la sortie de l'impasse du Cerf, située sur le long bout droit de la route de Ferney. La vitesse devrait être limitée et mieux contrôlée sur ce tronçon.

Anaïs WOJKIEWICZ informe qu'un radar indicateur de vitesse est prévu et que le marquage sera revu dès que les conditions météo le permettront. Il n'est pas possible

de procéder au nouveau marquage en hiver en raison de la pluie et des températures trop basses.

Route des Marly

Il n'est pas clairement indiqué que la piste cyclable le long de la route des Marly est bidirectionnelle. Cela doit être clairement indiqué pour inciter les cyclistes à emprunter cette piste cyclable, y compris dans le sens salle *Gaston Laverrière* => *Prévessin* car la route de Magny est dangereuse en raison de la vitesse souvent excessive des automobilistes.

La commune a lancé un nouveau marché concernant la signalisation et y a intégré la signalisation horizontale et verticale cyclable. Un travail en collaboration avec l'APICY sera nécessaire afin de prioriser la mise en place de cette signalétique à des endroits stratégiques.

Réglementation routière

Jacques COTTIN informe d'une nouvelle disposition du code de la route, par son article 313-5, interdisant les feux clignotants à l'arrière pour les vélos.

Brian WENK pose la question de la réglementation routière pour les trottinettes électriques. Yvan BOHANES fait référence au très bon guide pour transfrontaliers publié par le TCS : [Petit guide du rouleur transfrontalier - TCS Suisse \(cliquez ici\)](#).

Savoir rouler à vélo

Anaïs WOJKIEWICZ informe que la police municipale de Prévessin met en œuvre le programme [Savoir rouler à vélo | sports.gouv.fr \(cliquez ici\)](#). Pour l'APICY, il est essentiel d'apprendre aux enfants à se déplacer à vélo dès le plus jeune âge, pour des raisons de santé et de qualité de l'environnement, notamment.

Budget participatif de la commune et projet de l'APICY

L'APICY réitère ses remerciements à la commune pour la mise en place d'un budget participatif, ainsi qu'à Bernard CHAUVET pour la séance d'information à ce sujet.

L'APICY présentera un projet de signalétique pour cyclistes et piétons, sur le modèle de ce qui a été réalisé à Ornex ou à Versonnex. Cette signalétique, en lien avec une carte "MetroMinuto", permettra aux citoyens de la commune de réaliser à quel point tout est proche à vélo ou à pied, de mettre en valeur les voies cyclables existantes et à venir et, d'une manière générale, de mettre en visibilité et promouvoir la mobilité active.

Schéma directeur cyclable (SDC) du Pays de Gex

Le SDC sera adopté par Pays de Gex Agglo en mars 2025. L'APICY se réjouit de cette avancée importante pour la mobilité active. Dans ce cadre, certaines réalisations sont déléguées à l'Agglo. Ce document facilitera la recherche de fonds pour financer les futures infrastructures, permettra d'améliorer les liaisons intercommunales et une meilleure cohérence des aménagements au niveau de l'ensemble du territoire.

Assemblée générale de l'APICY le jeudi 20.03.2025 à l'école Alice

L'APICY remercie la commune pour le prêt de la salle du Parc à l'école Alice pour sa prochaine AG. L'APICY souhaite comme chaque année avoir à l'ordre du jour bien plus que les points protocolaires. À cette occasion, Jacques DUBOUT, maire de Versonnex et coordinateur du Schéma Directeur Cyclable, présentera la version finale de celui-ci.

Vœux du maire, Mme Aurélie CHARILLON, le 17.01.2025

L'APICY sera mise à l'honneur en tant qu'*Association coup de cœur* et remercie d'ores et déjà la commune de Prévessin pour cette belle reconnaissance.

Prochaine réunion "Mairie de Prévessin – APiCy"

Ces réunions constructives et utiles, plébiscitées tant par la mairie de Prévessin que par les adhérents de l'APICY, seront bien entendu renouvelées. La prochaine réunion aura lieu dans le courant de l'automne 2025. Une date sera convenue en temps utile.

Conclusion

Bernard CHAUVET rappelle que la commune de Prévessin se veut moteur dans le domaine de la mobilité active. Les activités sont nombreuses dans ce domaine. Il est notamment prévu que le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) répertorie les points difficiles au niveau accès et problématiques en terme de sécurité. Il remercie les membres de l'APiCy pour leur récente intervention au CMJ sur le thème de la sécurité routière et pour leur engagement en faveur de la mobilité douce en général.

Blaise BACHMANN remercie chaleureusement l'équipe de la mairie de Prévessin pour ces rencontres régulières et constructives.

Lors des prochaines rencontres, un document unique et consolidé sera produit par l'APICY (document regroupant les messages des adhérents) afin de faciliter le traitement des informations et demandes.